

Qualibois, label obligatoire depuis le 1^{er} Janvier 2013, atteste que l'entreprise, qui en est dotée, possède toutes les compétences nécessaires à la bonne réalisation de ses installations.

Art et Flammes est agréée Qualibois après avoir suivi une formation.

Nous nous engageons au respect de la Charte Qualité et sommes tenus de participer à un audit tous les 3 ans. Cet audit permet de s'assurer de la qualité de nos installations.

En un mot, ce label doit aider le particulier au choix de son artisan.